

## Conseil scientifique

### Formation restreinte

**Mardi 17 septembre 2019, 10 h 30 – 12 h**

**Présents** : Florence Bernault, Régis Bismuth, Olivier Borraz, Dominique Cardon, Nicolas Cœurdacier, Philippe Coulangeon, Alain Dieckhoff, Marta Dominguez, Sabine Dullin, Bénédicte Durand, Gilles Favarel-Garrigues, Martial Foucault, Pierre François, Mathieu Fulla, Roberto Galbiati, Florence Haegel, Marc Lazar, Thierry Mayer, Frédéric Mion, Bruno Palier, Sébastien Pimont, Guillaume Plantin, Frédéric Ramel, Paul-André Rosental, Gwenaële Rot, Mirna Safi, Dina Waked.

**Absents ou excusés** : Astrid von Busekist, Charlotte Halpern, Étienne Nouguez, Florian Oswald, Xavier Ragot, Julie Saada, Francesco Saraceno, Nicolas Sauger.

#### **Assistent à la réunion :**

Bénédicte Barbé, chargée de mission, Direction scientifique

Michel Gardette, directeur délégué

Carole Jourdan, directrice du pôle académique, Direction des ressources humaines

---

#### **1/ Validation du compte-rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 1<sup>er</sup> juillet 2019**

Ce point est reporté à la séance suivante.

#### **2/ Avis sur l'obtention de la *tenure* de Romain Lachat**

Roberto Galbiati présente le dossier de Romain Lachat, *Assistant Professor* en science politique au CEVIPOF. Titulaire d'un Phd obtenu à l'université de Genève en 2004, il a été précédemment *Associate Professor* à l'université de Pompeu Fabra, à Barcelone. Ses travaux portent sur le comportement électoral et les stratégies de vote. Romain Lachat bénéficie d'une très forte visibilité dans sa discipline, notamment par ses articles publiés dans les meilleures revues et qui comptent plus de 4 000 citations. Ses enseignements à l'École d'affaires publiques reçoivent d'excellentes évaluations ; il est particulièrement bien inséré dans son centre ainsi qu'au sein de Sciences Po. Les quatre rapports extérieurs

sont très élogieux et concluent unanimement que Romain Lachat a toutes les qualités requises pour obtenir la tenure.

Frédéric Ramel qualifie lui aussi le dossier d'excellent, satisfaisant tous les critères. Les rapporteurs ont effectivement souligné les excellentes performances pédagogiques, avec notamment des éloges sur le très bon accueil dont ses cours, sur des matières que les étudiants jugent généralement très compliquées comme la méthodologie quantitative, sont l'objet.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés l'obtention de la tenure de Romain Lachat.

### **3/ Avis sur les candidatures étrangères en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités en droit privé, profil droit civil, droit comparé, théorie du droit**

Régis Bismuth présente les candidatures étrangères reçues dans le cadre du recrutement d'un ou une Professeur des universités en droit privé.

Le premier dossier est celui de Vincent Forray, docteur depuis 2005, maître de conférences de 2006 à 2011 à l'université de Savoie puis professeur adjoint et professeur agrégé depuis 2017 à l'université McGill.

Est déclarée recevable à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la candidature de Vincent Forray.

Le second dossier présenté par Régis Bismuth est celui de Lorenzo Cavalaglio, qui a le titre de *professore incaricato* à l'université pontificale du Latran, et qui a, depuis 2018, une habilitation scientifique nationale en tant que professeur de catégorie 2 pour la section de droit privé, équivalent de la qualification CNU au rang de maître de conférences et lui donne l'autorisation de candidater dans une université publique italienne.

Est déclarée irrecevable à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la candidature de Lorenzo Cavalaglio.

### **4/ Avis sur la composition modifiée du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités en droit privé, profil droit civil, droit économique**

Sébastien Pimont présente la nouvelle composition envisagée pour le comité de sélection pour le recrutement d'un ou une Professeur des universités en droit civil, droit économique.

Le comité serait composé en interne de Sébastien Pimont (président), Dany Cohen, Christophe Jamin, Dina Waked (vice-présidente) et Marie-Laure Djelic ; en externe de Jean-Jacques Ansault (Paris II), Marie Caffin-Moi (Cergy-Pontoise), Stéphane Gerry-Vernières (Grenoble), Antoine Tadros (Picardie) et Patrick Wery (Université catholique de Louvain).

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la composition modifiée du comité de sélection

en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités en droit privé, profil droit civil, droit économique.

## **5/ Avis sur la composition modifiée du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités en droit privé, profil droit civil, droit comparé, théorie du droit**

Les membres internes seraient : Christophe Jamin (président), Jean-Pascal Chazal, Dina Waked et Marie-Laure Djelic. Pour les membres extérieurs ont été sollicités Anne-Marie Leroyer (Paris I), Nicolas Dissaux (Lille), Marianne Faure-Abbad (Poitiers) et Giorgio Resta (Rome III).

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la composition modifiée du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités en droit privé, profil droit civil, droit comparé, théorie du droit.

## **6/ Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités en philosophie**

Martial Foucault présente la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités en philosophie, profil théorie politique.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités en philosophie.

## **7/ Avis sur la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités en philosophie**

Martial Foucault propose un comité de huit membres, qui respecte tous les critères disciplinaires et paritaires. Les membres internes seraient Martial Foucault (président), Astrid von Busekist, Frédéric Gros et Julie Saada. Les membres externes seraient Céline Spector (Paris IV), Magali Bessone (Paris I), Luc Foisneau (EHESS) et Pascal Engel (EHESS).

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Professeur des universités en philosophie.

## **9/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Christian Joschke**

Florence Bernault présente le dossier de Christian Joschke, maître de conférences à Paris-Nanterre, où il dirige la chaire Culture et patrimoine. Titulaire d'une thèse soutenue à l'EHESS en 2005, il est spécialiste de l'histoire sociale de la photographie.

Il propose de défendre un projet d'HDR intitulé *Une histoire sociale des images techniques : Production – Circulation – Matérialités*, avec comme professeure garante Laurence Bertrand Dorléac

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Christian Joschke.

## **8/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Frédéric Graber**

Sabine Dullin présente le dossier de Frédéric Graber, chercheur au CRH, à l'EHESS. Spécialiste de l'histoire des techniques et de l'histoire de l'environnement, il a rédigé une thèse sur l'alimentation en eau de Paris dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il a ensuite été l'auteur de multiples publications qui ont contribué de manière significative à une histoire de la notion d'expertise, souvent en lien avec plusieurs chercheurs du CSO. Le projet d'HDR qu'il propose, et dont Claire Lemercier serait la garante, porte sur l'histoire de l'affichage administratif au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Frédéric Graber.

## **10/ Avis sur la demande d'autorisation de Claire Fredj à être rapporteure de la thèse en histoire d'Alessandro Capone**

Florence Bernault présente le dossier de Claire Fredj, maîtresse de conférences à Paris-Nanterre depuis 2008. Jean-François Chanet, directeur de la thèse d'Alessandro Capone, qui porte sur *L'Occupation française dans les États pontificaux (1849-1870)*, l'a invitée à rejoindre le jury de cette thèse, en tant que spécialiste des questions d'occupation militaire au XIX<sup>ème</sup> siècle. La thèse de Claire Fredj, soutenue en 2006, portait sur les services de santé militaires dans les expéditions du Second Empire. Elle s'est par la suite spécialisée sur l'Algérie au XIX<sup>ème</sup> siècle et a dirigé plusieurs numéros spéciaux de revues historiques sur la question de l'Algérie, de la colonisation ou de l'occupation militaire. Elle est l'auteure d'une trentaine d'articles scientifiques publiés dans des revues ou des livres à comité de lecture, et elle a également dirigé ou coécrit plusieurs manuels sur l'histoire du XIX<sup>ème</sup> siècle et de la colonisation. Elle soutiendra son habilitation à diriger des recherches à l'automne 2020.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation de Claire Fredj à être rapporteure de la thèse en histoire d'Alessandro Capone.

## **11/ Avis sur la demande de David Recondo à co-diriger à l'IEP de Paris la thèse de Pierre-Yves Cadalen**

Frédéric Ramel explique qu'il s'agit de formaliser une direction de fait depuis trois ans, depuis que Pierre-Yves Cadalen a engagé son travail sur les communs environnementaux en Équateur et en Bolivie. La direction de fait est assurée par Karoline Postel-Vinay

(CERI), et M. Recondo, spécialiste de cette zone, demande à assurer officiellement le co-encadrement de M. Cadalen.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande de David Recondo à co-diriger à l'IEP de Paris la thèse de Pierre-Yves Cadalen.

## **12/ Avis sur la demande de Yvaylo Petev à co-diriger à l'IEP de Paris la thèse de Maël Ginsburger**

Marc Lazar indique que Marta Dominguez, qui est rapporteure sur ce dossier, a rendu un avis écrit très favorable.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande de Yvaylo Petev à co-diriger la thèse de Maël Ginsburger.

## **13/ Avis sur la demande d'autorisation de Stéphane Van Damme à encadrer à l'IEP de Paris la thèse de Laurent Cuvelier**

Sabine Dullin rappelle que Stéphane Van Damme était *Associate Professor* en histoire à Sciences Po jusqu'en 2013. Il est aujourd'hui en poste à l'Institut universitaire européen de Florence, où il est spécialiste d'histoire des sciences et d'histoire urbaine. La thèse de Laurent Cuvelier porte sur la culture visuelle à Paris, de la période des Lumières à la Révolution.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande d'autorisation de Stéphane Van Damme à encadrer à l'IEP de Paris la thèse de Laurent Cuvelier.

## **14/ Avis sur la demande d'autorisation de Stéphane Van Damme à se porter garant d'une inscription en HDR à l'IEP de Paris**

Sabine Dullin indique que Stéphane Van Damme entretient des liens très étroits et réguliers avec le CHSP, bien qu'il ait quitté Sciences Po depuis 2013. Il lui semble tout à fait opportun de pouvoir autoriser des HDR à Sciences Po en histoire moderne, ce qui n'est pas le cas actuellement puisque le CHSP ne compte pas de professeur de rang A en histoire moderne.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des présents du rang des Professeurs des universités et assimilés la demande de Stéphane Van Damme à se porter garant d'une HDR à l'IEP de Paris.